

## CHARTRE D'ENGAGEMENT MORAL



L'expérimentation "Déclic Mobilité ZIPLO", soutenue par la fondation Modus et les partenaires de la Centrale mobilité (commune de Plan-les-Ouates et AZIPL0) a pour objectif de mettre à disposition d'un panel de volontaires de la ZIPLO, un budget mobilité durable afin d'expérimenter gratuitement, pendant 3 mois, sur leurs trajets quotidiens (domicile-travail, en priorité, mais aussi professionnels voire de loisirs) diverses alternatives à la voiture individuelle.

Dans ce cadre, vous avez été sélectionné-e pour participer à cette expérimentation. La présente chartre régit les obligations et les devoirs de chaque partie prenante afin que ce projet se déroule au mieux.

### 1. Conditions de l'expérimentation :

Durant la période de l'expérimentation (mars à juin 2026), une enveloppe virtuelle pour un total de CHF 400.- est mise à disposition de chaque participant-e via la plateforme Fairmove. Les prestataires ci-dessous seront disponibles :



NOM	Prestations disponibles	NOM	Prestations disponibles
CFF / TPG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tickets</li> <li>- Abonnement de parcours</li> <li>- Abonnements mensuels</li> </ul>	Prestataires Piétons	Bon d'achat libre chez : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ochsner sport</li> <li>- Utilisation pour une prestation de fitness</li> </ul>
LemanPass	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tickets</li> <li>- Abonnements mensuels</li> </ul>	Prestataires Covoiturage / navettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blabla Car daily (en cours de discussion)</li> <li>- Fairmove</li> <li>- Hé ! Léman</li> <li>- Busforfun (depuis Annecy, Bonneville)</li> <li>- Navettes autogérées (depuis pays de Gex, Thonon ou La Roche sur Foron)</li> </ul>
Prestataires Vélo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat vélo</li> <li>- Achat équipement</li> <li>- Achats accessoires</li> <li>- Entretien/ réparation</li> <li>- Location courte / longue durée</li> </ul>	Intermodalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parkings Relai</li> <li>- Vélostation</li> </ul>

En complément, selon la demande, des navettes autogérées (bus de 9 places) pourront également être mis en place pour desservir d'autres destinations. Les **navettes autogérées** sont des bus de 9 places mis à disposition des utilisateur·trice·s pour effectuer leurs trajets domicile-travail quotidiens. Le bus est conduit par l'un·e des utilisateur·trice·s. Tous les frais liés au véhicule sont pris en charge (maintenance, assurance, carburant, etc.). Dans le cadre de cette expérimentation, les navettes sont gratuites pendant les 3 mois du Déclic. La navette peut faire un arrêt sur le trajet mais sinon, le trajet est direct entre le point de départ A et la ZIPLO. Les horaires et des places de parking sont définis avec les utilisateur·trice·s et les partenaires.

## 2. Consommation des prestations

Le budget de mobilité durable de CHF 400.- sera mis à disposition sur l'application fairmove. Chaque prestation / prestataire donne accès à un code « E-BON » en ligne, à présenter lors de l'achat ou à intégrer dans l'application du partenaire.

Ces codes « E-BON » sont non-transmissibles. Ils sont utilisables dans le cadre des déplacements pendulaires, mais également pour les déplacements professionnels ou de loisirs.

Le budget de mobilité durable peut être utilisé dans son entièreté ou de manière combinée. *Exemples :*

- *Entièreté : par exemple, pour la participation à l'achat d'un vélo ou pour un abonnement.*
- *Combinée : par exemple, des e-bons pour la réparation d'un vélo, d'autres pour un abonnement mensuel de transports publics et d'autres encore pour des trajets en covoiturage.*

Chaque « E-BON » a une durée de validité propre. Les codes « E-BON » demandés mais non consommés ne sont ni annulables, ni remboursables. Dans le cas de prestations demandées dépassant le montant du budget, la différence sera à la charge du participant ou de la participante.

**Le budget mobilité durable sera clos automatiquement au 03 juillet 2026, quel que soit le montant restant à disposition.**

### 3. Engagements de chaque partie :

#### De la Centrale mobilité et de l'équipe coordinatrice :

- Mettre à disposition et gérer les solutions de mobilité nécessaires aux participant-e-s et signataires de cette charte
- Fournir des prestations et un suivi de qualité aux participant-e-s
- Former les participant-e-s aux outils mis à disposition et répondre aux questions sur leur utilisation
- Répondre à toute question ou demande de renseignement sur les bons mis à disposition et plus généralement sur cette expérimentation
- Informer les participant-e-s des résultats des enquêtes mobilité
- Organiser et animer les séances de lancement et de clôture du projet

#### Du participant ou de la participante :

Par la signature de cette charte, le-la participant-e s'engage à n'utiliser qu'en cas de nécessité impérative son véhicule, et donc à utiliser autant que possible les alternatives de mobilité à la place de son véhicule individuel, pour ces déplacements quotidiens (domicile-travail prioritairement, mais aussi professionnels ou de loisirs).

Dans le cas où le-la participant-e possède une place de stationnement sur son lieu de travail, il-elle s'engage également à y renoncer pendant la période d'expérimentation (mars à juin 2026). Une exception peut être faite pour des raisons médicales ou des urgences.

Le-la participant-e s'engage à collaborer aux analyses et enquêtes diffusées suivantes :

- 3 enquêtes en ligne (en janvier, fin juin et fin septembre 2026)
- 1 atelier de réflexion qualitative (en novembre 2026)

Il est attendu que le-la participant-e participe à 3 périodes de suivi GPS (en février, de mars à juin puis fin septembre).

Il est également attendu du.de la participant.e de participer à la séance de lancement du projet prévue le **jeudi 12 mars**, et de suivre les courtes formations dédiées à l'utilisation des outils de mobilité prévus à cet effet :

- Fairmove : plateforme de mise à disposition du budget mobilité
- Mov'us : application de mobilité permettant le suivi GPS

Finalement, le-la participant-e s'engage également à prendre part à la séance de retours d'expérience / de clôture du projet.

#### 4. Traitement des données

Toutes les données collectées lors de cette expérimentation seront traitées de manière anonyme et de façon agrégée. Les données récoltées serviront à définir des tendances globales et non à cibler les pratiques individuelles de personnes spécifiques. Les partenaires du Déclik mobilité (centrale mobilité, la fondation Modus, les entreprises mobilidée, 6t- bureau d'études et Action Située) s'engagent à traiter ces données dans le strict respect de la confidentialité et de la protection des données.

#### 5. Signatures

Par leur signature, les parties s'engagent à respecter les points susmentionnés.

Genève, le :

##### Participant-e :

Nom de l'entreprise :

M/Mme :

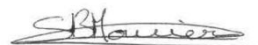
Signature :

##### Pour la Centrale mobilité :

Sandra Brazzini

Directrice

Signature :



##### Pour la fondation Modus :

Pauline Hosotte

Responsable de programme

Signature :

